

Charte du tireur du CEAB

Le tireur :

- Etre ponctuel et assidu.
- Respecter les règles de l'escrime.
- Etre solidaire et encourager ses partenaires.
- Respecter et accepter les faiblesses et points forts de ses partenaires.
- Saluer et serrer la main aux adversaires et à l'arbitre.
- Respecter les décisions de l'arbitre sans discuter.
- Respecter le matériel.
- Entretenir sa tenue de façon régulière.
- S'informer régulièrement de la vie du club (compétition, animation, assemblée générale, retour matériel ...) sur les panneaux d'affichages ou le site du club ou la page facebook du club.

Les parents du tireur :

- Etre ponctuel (sinon prévenir du retard ou de l'absence).
- Accepter les faiblesses et points forts de ses enfants.
- Respecter les décisions du Maître d'armes.
- Etre à jour de la cotisation.
- S'informer régulièrement de la vie du club (compétition, animation, assemblée générale, retour matériel ...) sur les panneaux d'affichages ou le site du club ou la page facebook du club.

Le tireur et le Maître d'armes ou les dirigeants :

- Etre poli (Bonjour et au revoir).
- Respect mutuel des 3 parties.
- Respecter les choix du Maître d'armes pour la constitution des équipes.

Le tireur et le Maître d'Armes :

- **Possibilité à tout moment de l'entraînement de demander à se réunir pour une discussion qui restera confidentielle entre les 2 parties.**

 **Toute personne ne respectant pas ces règles pourra être sanctionnée par le Maître d'armes et/ ou les dirigeants.**

Pour être un compétiteur reconnu du cercle d'escrime d'Aix les Bains, tu t'engages à respecter cette charte.

Date :

Signature du tireur :

(précédé de la mention « lu et approuvé »)

Signature des parents :

**Signature du
dirigeant du
CEAB :**

**Signature du
Maître d'armes :**